

## La liberté après le libéralisme

---

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/labyrinthe/3403>

DOI : 10.4000/labyrinthe.3403

ISSN : 1950-6031

**Éditeur**

Hermann

**Édition imprimée**

Date de publication : 11 janvier 2008

Pagination : 9-13

ISBN : 9782952613163

**Référence électronique**

« La liberté après le libéralisme », *Labyrinthe* [En ligne], 29 | 2008 (1), mis en ligne le 11 janvier 2008, consulté le 17 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/labyrinthe/3403> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/labyrinthe.3403>

---

## LA LIBERTÉ APRÈS LE LIBÉRALISME

L'humeur politique du temps semble être à l'amour de la liberté, et de la philosophie qui s'est emparée de ce nom, le libéralisme. On peut dès lors s'étonner avec un sociologue tocquevillien de ce que de nombreux « intellectuels n'aiment pas le libéralisme<sup>1</sup> ». La réponse est dans la question : c'est, bien sûr, parce qu'ils n'ont jamais beaucoup aimé la liberté. Il y a pire, ajoutent d'autres : les antilibéraux, ces mauvais coucheurs, bafouent le beau mot de « libéralisme », et trahissent ainsi un héritage historique de la gauche tout en confirmant *in fine* le « penchant totalitaire » de la culture politique française, hantée par le radicalisme et l'étatisme. Si la culture politique libérale constitue l'horizon indépassable de notre temps, toute posture critique à son égard se voit reléguée au rang d'une pathologie politique ou d'une aberration scientifique. On ne discute plus de la supériorité de ladite culture ; on s'étonne que certains irréductibles la discutent encore, car *liberté* et *libéralisme* ne sont-ils pas coextensifs, comme la proximité des termes l'indique ?

Quentin Skinner avait pourtant mis en évidence l'existence de conceptions alternatives de la liberté – une « liberté avant le libéralisme », qui n'est pas celle des Anciens, mais appartient au républicanisme moderne<sup>2</sup>. C'est, cependant, la liberté *après* le libéralisme qui a retenu ici notre attention, comme si, depuis le triomphe de ce dernier, il n'était pas seulement question de « liberté » dans cette *liberté* ; comme s'il était aussi question de *pouvoir*, de *gouvernement*, sinon de *gouvernance* ; comme si cette liberté avait parfois quelque chose d'inquiétant, ou de paradoxal ; comme si, enfin, elle ne pouvait être simplement confondue avec la liberté d'exploiter et d'opprimer, dure avec les faibles et tendre avec les forts.

Il nous manquait pour cela des outils, que la critique du libéralisme en termes d'idéologie a peine à fournir. C'est ici qu'entre en jeu l'histoire du groupe qui publie aujourd'hui ce dossier de *Labyrinthe* (après

---

1. Raymond Boudon, *Pourquoi les intellectuels n'aiment pas le libéralisme*, Paris, Odile Jacob, 2004.

2. *La Liberté avant le libéralisme*, Paris, Seuil, coll. « Liber », trad. Muriel Zagha, 2000 [1998].

en avoir exposé des éléments lors du V<sup>e</sup> Congrès Marx International, le 5 octobre 2007, à l'Université de Paris X-Nanterre). À l'initiative de Roberto Nigro, désireux de poursuivre les échanges qui avaient abouti au numéro 22 de *Labyrinthe* consacré à «La biopolitique (d')après Foucault» (2005), le groupe *LSE* s'est formé il y a deux ans. Outre les vétérans du numéro cité, il accueillit plusieurs nouveaux et nouvelles venus de nationalités et d'horizons disciplinaires variés, et forma un cercle plus large que la liste des seuls contributeurs de ce dossier ; pour être exhaustif, mentionnons Michel Baudouin, Déborah Cohen, Abigail Heathcote, Alix Héricord, Thomas Hippler, Léon Loiseau, Delphine Moreau, Roberti Nigro, Clément Orillard, Germinal Pinalie, Diogo Sardinha, Arnault Skornicki. Les premières réunions étaient informelles et tâtonnantes, sans projet éditorial ni unité thématique, mais donnèrent lieu à des échanges intenses et à un travail collectif dont émergèrent plus tard de sérieux projets d'articles. La coordination du collectif fonctionna non selon un principe de tacite délégation permanente à un «chef», mais de rotation spontanée en fonction des disponibilités et appétences des un-e-s et des autres. C'est pourquoi ce dossier n'a pas reçu ce nom d'auteur un peu particulier qu'est le «coordonné par...». «LSE», bien sûr, était au départ une plaisanterie, un sigle dont la ressemblance avec toute célèbre institution académique ne peut être que fortuite, formé à partir du triptyque : «Libéralisme, Sécurité, Exception». Ce qui nous réunissait en effet, au-delà d'un intérêt commun pour Foucault, était le lien logique et historique (quoique paradoxal) entre les technologies de *sécurité* d'une part, et la constitution du *libéralisme* et du néo-libéralisme d'autre part ; lien que nous retrouvons chacun d'une certaine manière dans nos objets respectifs de recherche, en dépit de leur grande hétérogénéité. Ces tensions constitutives de l'histoire de libéralisme illustrent la proposition générale, quelque peu énigmatique, selon laquelle «la liberté n'est pas autre chose que le corrélatif de la mise en place des dispositifs de sécurité<sup>3</sup>». Avec trente ans de recul, l'extraordinaire pouvoir suggestif de la formule foucauldienne méritait d'être prolongé.

Dans une perspective résolument nominaliste et critique, mais non militante, nous n'avons pas abordé le libéralisme comme un corps doctrinal cohérent, fût-il divisé en «tendances» plus ou moins diver-

---

3. Michel Foucault, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France*, Gallimard/Seuil, coll. «Hautes Études», 2004, p. 50.

gentes, de John Locke à John Rawls. Nous avons tenté d'échapper aux critères pré-établis de la définition du libéralisme, que celle-ci soit enchantée (la belle philosophie de la liberté de l'individu doté de droits – celle des « Modernes »), ou diabolique (l'idéologie des classes dominantes pour qui le laisser-faire est un faire-conserver le monde tel qu'il est). Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, les libéralismes se présentent plutôt comme une série de discours et de pratiques qui mettent en avant un principe très général de *rationalisation de l'exercice du gouvernement par la liberté*, plus économique que d'autres types de pouvoirs comme la discipline, la surveillance ou la coercition. Cette ligne de force particulière de la rationalité politique s'est exercée sur des terrains aussi multiples que l'économie, le droit, la politique, l'armée, l'école, la santé... Si nous conservons l'usage du terme de « libéralisme », c'est parce qu'il a l'avantage de renvoyer à la grande constante de ces discours, à savoir la *liberté* des individus, conçue comme non-interférence dans le cours de leur action ou de leur désir. Liberté rarement anarchique cependant, qui peut être extrême, tempérée ou variable selon les objets<sup>4</sup>, et qui sous certaines conditions produirait non la licence mais l'ordre ; liberté qui suppose généralement des lois, un État et des dispositifs de sûreté pour prévenir les risques qu'elle charrie ou contrecarrer ses éventuels effets pervers ; liberté qui apparaît sous cet angle comme une technologie de gouvernement.

En ce sens, les libéralismes font partie de l'histoire du pouvoir, ce qui n'est guère une manière de les dénoncer. Mais il convient de mettre au jour les tensions inhérentes à des technologies politiques qui, faisant le pari d'un gouvernement par la liberté, escomptant du libre jeu des intérêts une autorégulation du social, doivent supporter les conséquences et les coûts de leur mise en œuvre. Karl Polanyi arguait que c'était le libéralisme, non le socialisme, qui relevait de l'utopie, en projetant un monde harmonieux composé d'individus souverains et d'où la violence serait exclue. Cette dimension profondément idéaliste de la gouvernementalité (néo)libérale est explorée dans la première partie du dossier, tant chez certains classiques du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (contribution d'Arnault Skornicki) que chez un philosophe contemporain aussi

---

4. À cet égard, cette liberté « négative », au sens d'Isaiah Berlin, conçue comme une absence d'obstacles extérieurs, n'est qu'une version extrême, voire caricaturale, de la liberté libérale, comme l'a montré Charles Taylor dans « Qu'est-ce qui ne tourne pas rond dans la liberté négative ? », *La Liberté des Modernes*, Paris, PUF, trad. et éd. Philippe de Lara, 1997, p. 255-283.

extrême que conséquent : Robert Nozick (contribution de Michel Baudouin). Que cette utopie politique ne soit nullement incompatible avec des formes de domination parfois brutales, ne doit cependant pas étonner, comme l'illustre le colonialisme d'une figure récemment canonisée du libéralisme – Tocqueville (contribution d'Alix Héricord).

La force et la pluralité du libéralisme viennent en effet de ce qu'il s'est confronté à ses propres difficultés ou échecs ; mais les solutions proposées entraînaient en même temps des crises dans sa rationalité politique. Certaines de ces tensions entre liberté et sécurité furent étudiées par Foucault et ses élèves (François Ewald, Robert Castel). Ainsi l'expansion de la police, de l'administration et la bureaucratie est-elle corrélative de l'imposition du libéralisme politique et économique au XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, en réponse aux risques du capitalisme concurrentiel et de ses crises répétées, apparurent des mécanismes assuranciers capables de protéger les travailleurs et citoyens des aléas du marché, mais qui ont fini par provoquer une crise du système au début du XX<sup>e</sup> siècle, que Karl Polanyi a qualifié de « grande transformation<sup>5</sup> ». Avec l'avènement du néolibéralisme et la reconstitution d'une société de marché à l'échelle mondiale, on entre dans une nouvelle gestion des risques, que le deuxième volet de ce dossier analyse sous deux rapports. Ainsi, on constate que les nouveaux modes de gestion des troubles mentaux par l'institution psychiatrique (avec Delphine Moreau) et des espaces urbains par les établissements publics (avec Clément Orillard) ne viennent pas de leur privatisation, mais de l'importation d'un discours de liberté (sur la déshospitalisation) ou d'une rationalité marchande dans les pratiques d'État. Le néolibéralisme ne s'y montre pas tant comme une justification du capitalisme actuel que comme un mode singulier de gouvernement : la « gouvernance » des établissements publics, comme le Louvre, entraîne à la fois leur mise en valeur marchande et une inflation de dispositifs de sécurité ; celle des troubles mentaux est tiraillée entre recrudescence de formes de contrôle social et délégation à des solidarités privées.

Partant, les sociétés néolibérales ont répondu aux dangers qu'elles se faisaient courir à elles-mêmes en réactualisant de vieilles techniques disciplinaires, mettant à l'honneur la « sécurité » au sens banal du terme. Pour produire, maintenir et garantir la liberté économique au

---

5. *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, trad. Catherine Malamoud et Marc Angenot, 1983 [1944].

## *La liberté après le libéralisme*

détriment de la protection sociale des travailleurs et citoyens, la force et la contrainte d'État ne sont pas inutiles, au risque d'engendrer de nouvelles contradictions. Les conséquences socialement déstabilisatrices du mode néolibéral de régulation capitaliste ont pu ainsi se manifester par des résistances dont la violence a parfois appelé des mesures extrêmes, et provoqué des formes d'état d'exception, que le dernier volet de ce dossier aborde plus spécialement. La série de « violences urbaines » de novembre 2005 en France est mise en résonance par Déborah Cohen avec une émeute d'artisans de 1772, mettant en évidence deux prises de possession de l'espace public urbain que séparent et rapprochent deux types de relégation, l'une classiquement disciplinaire, l'autre néolibérale. La question de la constitution d'une « gouvernementalité » révolutionnaire, enfin, est abordée de plain-pied par Diogo Sardinha qui, à partir de la lecture de Lukács que fait une ancienne militante de la Fraction armée rouge, aboutit à la fracture entre Deleuze et Foucault sur la question « terroriste » : c'est dans la lutte armée et la suspension de l'ordre bourgeois-policier que tenterait de s'accomplir une nouvelle forme de subjectivation.

Par leur démarche généalogique, l'ensemble de ces contributions interrogent la croyance dans les « vérités » que le libéralisme, toujours prompt à revendiquer le monopole de la science de l'action efficace, tente d'éterniser depuis plus de deux siècles. Les différents modèles de *société autorégulatrice* (qu'elle soit tenue pour spontanée et naturelle, ou le produit d'une construction politique) qu'il propose revêtent en effet une dimension messianique en faisant miroiter un bonheur public surgissant d'un gouvernement par la liberté – d'un libre jeu des intérêts. Le libéralisme, en se faisant la science de ses promesses, a prétendu clore l'histoire qui l'avait produit. Que sa mise en œuvre ne soit pas – pour le moins – tout à fait ajustée à ses espérances utopiques lui apparaît dès lors moins comme une réfutation que comme une invitation à perfectionner et enrichir ses instruments : cette plasticité du libéralisme fut source de sa fécondité, mais aussi de ses contradictions et de ses crises répétées.

Prendre acte de l'historicité, de la pluralité et des limites de cette technologie politique, c'est peut-être ouvrir la possibilité de penser une liberté qui ne soit plus *d'après* le libéralisme, mais *après le libéralisme*.

